

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE AUTO PLUS »

Siège Abidjan, Adjamé marie Thérèse houphouet,
Lot 294, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AUTO PLUS »

Objet :

- Vente de véhicules neufs et d'occasions ;
- Service après-vente automobiles ;
- L'hébergement hôtelier et para-hôtelier ;
- L'exploitation d'hôtels, résidences hôtelières, maisons d'hôtes et logements meublés ;
- Les services d'accueil, de conciergerie, de loisirs et de transport
- Gestion de chambres d'hôtes, de gîtes ou de meublés de tourisme ;
- Location de salles de conférence, de banquet et organisation d'événements ;
- Administration et maintenance de complexes touristiques, de bases de vie ou de sites de loisirs ;
- Exploitation de spas, salles de sport, piscines ou espaces de détente ;
- Organisation de circuits touristiques...;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé marie Thérèse houphouet, Lot 294, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIAKITE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00670 du 16/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03279/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

